

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 31 AOUT 2021

CONVOCATIONS ADRESSEES LE 24 AOUT 2021

SEANCE DU 31 AOUT 2021

CONVOCATIONS ADRESSEES LE 24 AOUT 2021

L'an 2021, le 31 août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc NORMAND, Maire.

Etaient présents : Monsieur Luc NORMAND, Monsieur José ORTEGA, Mme Mauricette HELLO, Monsieur Bruno GUITTENY, Madame Marie-Pierre BOUÉ, Madame Frédérique PIGRÉE, Madame Caroline POISBEAU, Monsieur Olivier NORMAND, Monsieur Jean-Marie BONHOMME, Madame Sandrine RAMJIT (arrivée à 19h30), Monsieur Fabrice NORMAND et Monsieur Stéphane CHAULOUX.

Etaient absents : Monsieur Philippe BOYER ayant donné procuration à Madame Mauricette HELLO, Madame Valérie BOYER ayant donné procuration à Monsieur Bruno GUITTENY, excusés. Monsieur Alain GAUTIER, absent.

Madame Caroline POISBEAU a été nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu du 1^{er} juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

1 – FINANCES PUBLIQUES

- 1-1. Emprunt (crédit relais)
- 1-2. Décision modificative de crédits n°2.

2 – DOMAINE COMMUNAL

- 2-1. Acquisition de parcelles

3 - DIVERS

1 – FINANCES PUBLIQUES

1-1. Emprunt (crédit relais)

Afin de pouvoir acquitter les factures relatives aux travaux d'aménagement et de sécurisation de la rue du Grand Port, en attendant le versement de la subvention, une consultation a été lancée auprès de trois banques pour le financement d'un prêt relais. La meilleure proposition émane de la Caisse d'Épargne.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, APPROUVE la décision suivante :

Article 1

Pour financer les travaux d'aménagement et de sécurisation de la rue du Grand Port, la Commune de Cheix-en-Retz contracte auprès de la Caisse d'Épargne Bretagne-Pays de Loire un crédit relais à taux fixe, amortissement in fine, avec les caractéristiques financières suivantes :

- Montant : 200 000 euros
- Durée totale : 2 ans
- Taux : 0,38 %
- Remboursement du capital : In fine
- Frais de dossier : 300 €
- Paiement des intérêts : trimestriel
- Remboursement anticipé : partiel ou total à chaque échéance sans frais ni pénalités.

Article 2

Monsieur Luc NORMAND, Maire, est autorisé à signer le contrat.

**CONSEIL MUNICIPAL
CHEIX-EN-RETZ
SEANCE DU 31 AOUT 2021**

1 – FINANCES PUBLIQUES

1-2. Décision Modificative de Crédits n°2

Il est nécessaire de procéder à quelques ajustements budgétaires, dont certains pour intégrer la décision précédente.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal ADOPTE la décision modificative de crédits n°2 comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	5 200 €
C/6218 Autre personnel extérieur	3 000 €
C/023 Virement à la section investissement	2 200 €

Recettes de fonctionnement :	5 200 €
C/6419 Remboursement sur rémun. du personnel	3 000 €
C/7482 FDPTADE (compensation taxes addition. aux droits enregistrem. et publicité foncière	2 200 €

Dépenses d'investissement :	215 400 €
C/1641 Remboursement ligne trésorerie	200 300 €
C/2183-18 Informatique école	500 €
C/2183-22 Informatique restaurant scolaire	1 000 €
C/2135-41 Store occultant mairie	400 €
C/2318-041 Régularisation d'avance	13 200 €

Recettes d'investissement :	215 400 €
C/021 Virement de la section fonctionnement	2 200 €
C/1641 Emprunt (ligne de trésorerie)	200 000 €
C/238-041 Régularisation d'avance	13 200 €

2 – DOMAINE COMMUNAL

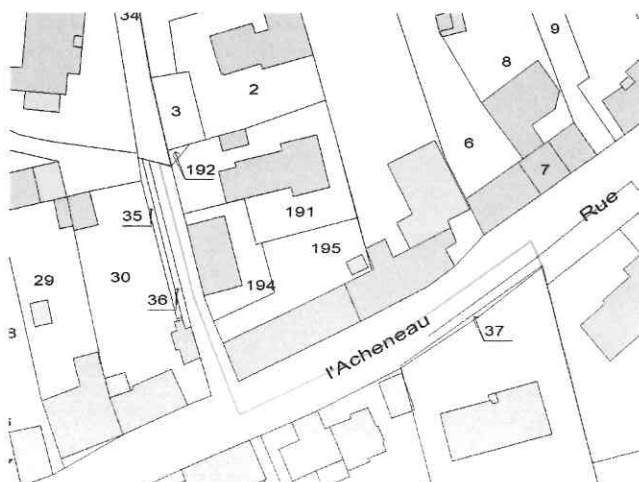
2-1. Acquisition de parcelles

Considérant la délibération du conseil municipal de la commune de Cheix-en-Retz en séance du 10 avril 2018 concernant la cession gracieuse à la commune des parcelles AA 35 et AA 36 par leur propriétaire Monsieur Daniel SIMON,

Considérant que la réglementation récente n'autorise plus la cession à titre gratuit entre les particuliers et les collectivités,

Considérant que ces parcelles constituent une partie du chemin communal « Chemin des Grandes Pièces »,

Considérant qu'il est nécessaire qu'elles intègrent le domaine public communal,



**CONSEIL MUNICIPAL
CHEIX-EN-RETZ
SEANCE DU 31 AOUT 2021**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- DECIDE d'acquérir à l'euro symbolique lesdites parcelles cadastrées AA 35 et AA 36 pour une surface totale de 57 m2 (les frais de notaire seront à la charge de la commune),
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

La présente délibération annule et remplace la délibération en date du 10 avril 2018.

3 – DIVERS

Monsieur José ORTEGA : informe les membres du Conseil Municipal que le prochain bulletin municipal sortira en octobre.

Madame Mauricette HELLO : met tout en œuvre pour que la rentrée des classes se passe dans les meilleures conditions. Par ailleurs, elle réunit les bénévoles de la bibliothèque, le 1^{er} septembre 2021, pour évoquer les problèmes de protocole dans le cadre de la crise sanitaire et tenter de trouver des solutions afin d'accueillir les abonnés sans risque, tout en respectant l'avis des bénévoles qui n'adhèrent pas tous à l'obligation de contrôler les passes sanitaires.

Monsieur Bruno GUITTENY :

- Assiste tous les mardis aux réunions de chantier relatives aux travaux d'aménagement rue du Grand Port. Il y a un peu de retard dû au réseau d'eaux pluviales qui est en plus mauvais état que prévu et qui est à refaire (compétence Pornic Agglo Pays de Retz). Par ailleurs, les travaux du Pont de Buzon sont quasiment terminés.
- Dans la continuité de ces travaux, des aménagements pour rejoindre la rue du Grand Port à la Mairie vont être étudiés prochainement afin de sécuriser l'ensemble de la zone.
- La Société Besnier Aménagement doit prochainement procéder à la réfection de la rue des Quarterons.
- Un busage important va être réalisé rue des Quarterons par les agents techniques en septembre. Cette opération permettra de résoudre les problèmes d'entretien de cet endroit.

Madame Marie-Pierre BOUÉ : informe les membres du Conseil Municipal que :

- le transfert du papier du container à la benne s'effectuera le samedi 4 septembre 2021 à 10 heures. Elle remercie par avance tous les bénévoles qui voudront bien s'associer à cette opération (prévoir des gants et des masques).
- dans le cadre des « semaines du développement durable » du 13 septembre au 8 octobre 2021, une animation sera organisée sur Cheix-en-Retz le samedi 18 septembre 2021 par l'association Campus Fertile (apprendre à connaître les arbres et en savoir plus sur leur utilité pour nous et pour la planète). Madame Marie-Pierre BOUÉ compte sur chacun pour y participer. L'évènement est gratuit mais il faut s'inscrire (voir flyer en mairie ou sur le site de Pornic Agglo Pays de Retz).

Monsieur Luc NORMAND : a participé à diverses réunions : 4 réunions avec POLLENIZ, 5 réunions du Syndicat Hydraulique, 2 commissions « eau », 3 bureaux communautaires, 1 réunion pour le Pont de Buzon, 1 réunion avec CDC Conseils pour l'aménagement rue du Grand Port, 2 conseils des Maires, 1 commission d'appel d'offres, 1 Conseil Communautaire, 1 Conseil Municipal à VUE pour le tirage au sort des jurés d'assises, une réunion avec le Conseil Départemental (Madame Parmentier) et 1 réunion avec le référent de la trésorerie de Pornic.

Par ailleurs, il informe les membres du Conseil Municipal qu'un Food Truck s'installera sur l'aire de covoiturage tous les midis à partir de septembre. Le pizaiolo, quant à lui, viendra moins souvent à Cheix-en-Retz car il a installé des machines dans divers endroits.

D'autre part, la commune rencontre, à nouveau, des problèmes de paiement du loyer de la part de l'infirmière. La situation ne pouvant plus perdurer, un huissier va être mandaté pour entamer une procédure d'expulsion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 h 45

Le Maire,
Luc NORMAND

